

TRANSPORTS SCOLAIRES LES BUS AUX COULEURS DE GRAND CHATELLERAULT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération rassemble 47 communes. 35 communes ont rejoint la Communauté d'Agglomération. Cette extension du territoire entraîne la gestion des transports scolaires. Cette compétence sera gérée par l'agglomération à compter du 1^{er} Janvier 2019. Cinq établissements scolaires seront desservis par les bus gérés par Grand Châtellerault. Il s'agit des collèges de La Roche-Posay (collège Léon Huet), de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers (collège Maurice Bedel) de Lençloître (collège Arsène Lambert) et de Dangé-Saint-Romain (collège Bellevue et collège privé Saint-Pierre).

Les bus changent de logo, mais le système d'abonnement et les tarifications restent les mêmes. Tous les abonnés vont recevoir prochainement un courrier accompagné d'une nouvelle carte afin de les informer des changements.

L'agglomération a investi dans l'acquisition de supports informatiques pour que les familles puissent s'abonner en ligne. Trois personnes ont été recrutées pour renforcer l'équipe et assurer le service aux usagers. Pour finir, une réflexion pour l'harmonisation des tarifs pour toutes les communes de l'agglomération est en cours.

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service Déplacements au :
05 49 23 64 94.

